



POUGET Consultants Tertiaire

Date de création : 04/01/2010

Date de mise à jour : 09/03/2010

Version n° 2

Rédacteur : Diane ROUSSEAU

<p>✉ : 4 bis rue Maréchal Leclerc de Hauteclouque 44 000 Nantes ☎ : 02 40 12 21 22 ☎ : 02 40 12 21 26 ✉ : nantes@pouget- consultants.fr</p>	<p><b>Contact</b></p> <p>Vincent Braire Responsable de l'agence de Nantes vincent.braire@pouget- consultants.fr 02 40 12 21 22</p>	<p>✓ Effectif : 8</p> <p>✓ Activité : bureau d'étude thermique</p>
---	--	--



### Enjeux

- Déplacements domicile – bureau (Nantes) en transports en commun, à pieds ou en vélo
- Sensibilisation aux performances énergétiques des bâtiments
- Eclairage optimisé

### Aspects techniques

- Implantation de l'entreprise en centre ville pour faciliter l'utilisation de transport urbain
- Politique d'incitation à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment
- Recyclage
- Optimisation du nombre de néons utilisés pour l'éclairage

### Bénéfices

#### Economiques

- Coût du transport plus faible
- Réduction des coûts sur l'éclairage

#### Ecologiques

- Moins d'émissions de CO<sub>2</sub>
- Moins de déchets
- Moins d'achat de fournitures
- Amélioration de **10%** du niveau énergétique des bâtiments par rapport à ce que souhaitait au début les clients

➤ Enjeux de cette démarche

L'entreprise Pouget consultants, bureau d'étude thermique, s'est attachée à promouvoir les économies d'énergie dans le domaine du bâtiment de par son activité. Pour cela, une politique interne (informelle) a été mise en place afin de pouvoir montrer l'exemple à ses clients et partenaires.

Cela passe avant tout par :

- ✓ l'attitude des employés vis-à-vis des économies d'énergie au quotidien (déplacements raisonnés, économies d'électricité) ;
- ✓ des actions de communication (conférences dans le cadre de la Fédération Française du Bâtiment) ;
- ✓ l'application de la charte de performance énergétique de l'entreprise (informelle)
- ✓ une étude systématique des possibilités d'amélioration de la performance énergétique souhaitée par le client, et information sur les aides financières disponibles pour réaliser ces projets plus ambitieux.

➤ Les indicateurs de suivi utilisés

"L'entreprise recense des niveaux de performance énergétique atteint sur les opérations produites. Cette performance est systématiquement meilleure que ce qu'impose la réglementation (environ 10%)."

➤ Temps de mise en œuvre

La mise en œuvre est immédiate.

➤ Résultats techniques obtenus

1. Déplacements

En ce qui concerne les déplacements domicile-bureau, l'utilisation des transports en commun, de la marche et du vélo à la place de la voiture permet la diminution de la quantité de CO<sub>2</sub> émise.

kg de CO <sub>2</sub> émis par jour si le déplacement était en voiture	32,3*
kg de CO <sub>2</sub> émis par marche et vélo	0
kg de CO <sub>2</sub> émis par le train et le tram par jour (aller + retour)	0,90*

\* : Valeurs estimées par les étudiants concernant l'ensemble des employés de Nantes

Cela permet un gain financier journalier non négligeable :

Coût en essence évité (€ TTC)	12,5*
Coût des transports urbains (€ TTC)	3,9*

2. Eclairage

Pour 6 mois	Hiver	Eté
Energie évitée en enlevant les néons non nécessaires (kWh)	953	159
Energie totale de l'éclairage actuel (avec limitation du nombre de néons) (kWh)	1905	318
Consommation électricité en 2009 (kWh)	4533	4091
Energie évitée / Consommation totale sur 6 mois (%)	21,0	3,9
Facteur d'émission de l'électricité (moyenne France) en gCO <sub>2</sub> /kWh	100	
gCO <sub>2</sub> évité (sur une période de 6 mois)*	95,3	15,9

\* : Valeurs estimées par les étudiants

### 3.Sensibilisation

En ce qui concerne la politique d'incitation à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments demandés par les clients, 10% des choix des clients se portent sur une gamme supérieure (estimation de l'entreprise).

#### ➤ Evaluation du coût de mise en place

En ce qui concerne les efforts sur l'éclairage et la sensibilisation, aucun apport financier n'a été nécessaire. Pour inciter les employés à venir en transports urbains (TER, Tramway et bus) l'entreprise subventionne les abonnements à 50%.

#### ➤ Retour sur investissement

Non pertinent

#### ➤ Reproductibilité de l'action

Les actions sont reproductibles :

- ✓ Pour le transport, il suffit d'avoir une convention signée avec l'entreprise de transport locale, ici avec la Tan.
- ✓ Pour l'économie sur l'éclairage, l'action est reproductible
- ✓ De même pour la sensibilisation

### ➤ Résultats comportementaux

Tous les salariés sont sensibilisés aux économies d'énergie car ils utilisent des moyens de transport peu ou non polluants pour venir au bureau. De plus, les économies d'éclairage les concerne tous puisque les néons sont placés stratégiquement au niveau des emplacements de travail (les supports de néons non utiles sont laissés libres). Les consommables sont achetés par les employés à pieds.

Les clients sont aussi sensibilisés, d'une part, par la démarche de l'entreprise qui essaie de produire ou rénover des bâtiments afin d'obtenir de meilleures performances énergétiques, et d'autre part, en montrant l'exemple en se déplaçant en vélo chez le client (lorsque c'est possible).

### ➤ Implication dans la démarche

L'implication dans la démarche est quotidienne. L'entreprise s'est munie d'un photocopieur multifonction centralisé utilisé en réseau pour limiter la consommation électrique. Elle possède un partenariat avec Canon qui se déplace de manière groupée une fois tous les 2 ans pour livrer les cartouches d'imprimante.

### ➤ Difficultés et/ou facilités rencontrées

Une difficulté au prolongement de la démarche est la location des bâtiments de l'entreprise qui ne permet pas une rénovation des locaux favorisant les économies d'énergie. En effet, l'agence de Nantes souhaiterait rénover ses bureaux pour améliorer sa performance énergétique, comme l'a fait l'agence de Paris qui a reçu le prix Paris développement durable en 2007.

Pouget Consultants Nantes attend un contrat pour pouvoir prendre un abonnement vélo Bicloo au nom de l'entreprise, et une subvention de Nantes métropole pour acheter un vélo électrique (échanges de mails à l'appui).

### ➤ Profession de foi de l'entreprise

« Engagement quotidien de l'entreprise par ses actions professionnelle auprès des acteurs de la construction, par ses actions sociales auprès des salariés. Ces derniers sont ainsi sensibilisés aux économies d'énergie par un cumul de petits gestes à notre portée, ce qui est tout de même la moindre des choses quand nous demandons à nos interlocuteurs d'investir dans ce domaine. Dans le cadre de nos missions, nous attachons beaucoup d'importance à la reproductibilité des solutions prescrites, en agissant à tous les niveaux de l'acte de construire :

- ✓ Très en amont en aidant au développement des techniques innovantes ;
- ✓ Au départ des projets, avec les architectes pour concevoir performant ;
- ✓ Pendant les chantiers pour assurer la bonne mise en œuvre et le suivi des entreprises ;
- ✓ Après les travaux (si possible) pour un suivi des consommations, comprendre les éventuelles dérives par rapport aux projections. »